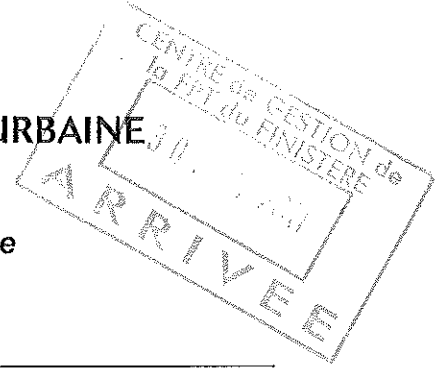


ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Liste d'aptitude au titre de la promotion interne

Grade d'attaché territorial



Le Président,

- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985, relatif aux conditions de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, notamment les articles 17 et 18 ;
- VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux, et notamment les articles 5 et 6 ;
- VU l'avis de la commission administrative paritaire de catégorie A du 30 novembre 2011 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne – année 2011-2012 - est fixée comme suit :

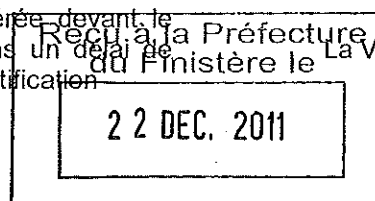
NOM-Prénom
LE FAOU Valérie
LE GOUEFFLEC Maëlle
LE PORS Armelle
PINVIDIC Nicole

Article 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

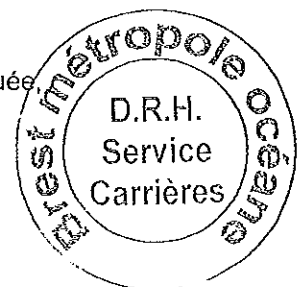
Brest, le 30 novembre 2011

La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.



Pour le Président,
La Vice-Présidente déléguée,


Bernadette ABIVEN

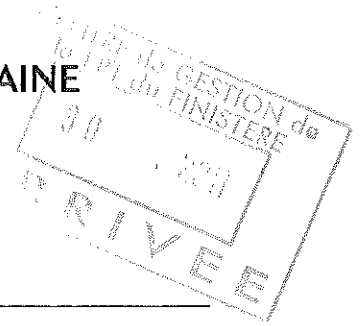


Affiché le :

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Liste d'aptitude au titre de la promotion interne

Grade de rédacteur territorial



Le Président,

- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985, relatif aux conditions de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, notamment les articles 17 et 18 ;
- VU le décret n° 95-25 du 10 janvier 1995 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, et notamment l'article 5 ;
- VU l'avis de la commission administrative paritaire de catégorie B du 30 novembre 2011 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne (au choix) – année 2011-2012 - est fixée comme suit :

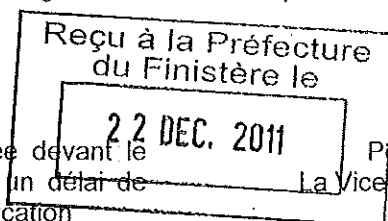
NOM-Prénom
ANSQUER Nelly
LE BOT Isabelle
LE JEUNE Odile
LE PAPE Dominique
PAUL Albertine
PRIGENT Odile
ROUMIER Marie

Article 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Brest, le 30 novembre 2011

La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la date de notification



Pour le Président,
La Vice-Présidente déléguée,

Bernadette ABIVEN

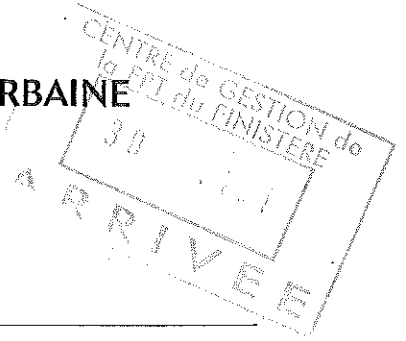


Affiché le :

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Liste d'aptitude au titre de la promotion interne

Grade de rédacteur territorial



Le Président,

- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985, relatif aux conditions de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, notamment les articles 17 et 18 ;
- VU le décret n° 95-25 du 10 janvier 1995 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, et notamment l'article 5 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne (à l'examen professionnel) – année 2011-2012 - est fixée comme suit :

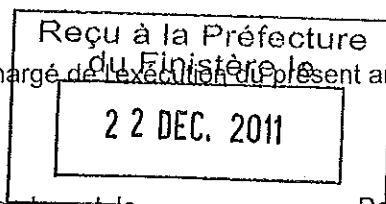
NOM-Prénom
CARIOU Dominique
FALHUN Catherine
GRAVELOT Annaïg
LAGEDAMON Cécile
LE BRIS Sandrine
LE FUR Delphine
LE HIR Annie
LE VAILLANT Jacqueline
PORIEL Anne-Marie

Article 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

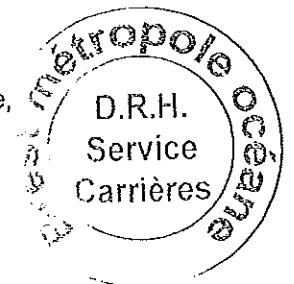
Brest, le 30 novembre 2011

La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la date de notification



Pour le Président,
La Vice-Présidente déléguée,


Bernadette ABIVEN



Affiché le :